



25/01/2022

RENAULT RETAIL GROUP

Réseau Commercial

Courriel : cgtrenault@gmail.com

Réagir, Revendiquer, Gagner !



AUGMENTER LES SALAIRES C'EST POSSIBLE !

Augmenter les salaires c'est possible. Même le patron du Medef le dit : *"Les salaires vont augmenter en début d'année"*. Alors comme pour les entreprises citées ci-suivant, on ne lâche rien et on construit le rapport de force. Car oui, augmenter nos salaires c'est possible !

CONSTELLIUM ISSOIRE (63)

Les salariés réclament une revalorisation salariale à hauteur des résultats générés par l'entreprise. Pour faire pression sur une direction qui propose une augmentation des salaires de 1,1% en expliquant que les bénéfices doivent servir l'investissement et la création d'emplois, la CGT a durci le ton avec une grève jeudi 16 décembre à partir de 8h.

ARCELORMITTAL CENTRES DE SERVICES (AMCS)

Après 3 jours de grève, avec des productions à l'arrêt sur 7 sites d'AMCS. Les salariés revendiquaient la prime PEPA de 1000€ comme à FLAT (AMF et AM Méditerranée). La Direction a réuni les organisations syndicales le 17 décembre pour leur présenter les propositions suivantes :

- AG 2% avec un talon de 50€ au 1er janvier
- AI 0,6% à partir du 1^{er} mars hors promotion
- Personnel cadre 2,6% en AI en avril
- 1000€ de prime PEPA fin janvier pour tous les salariés sous forme de virement (exclu du dispositif les salariés gagnant plus de 3x le SMIC)

Les luttes pour les NAO étaient à l'appel de l'intersyndicale CGT et FO, la CFDT, la CGC n'ayant pas souhaité s'y associer.

La CGT et FO, après avoir consulté les salariés ont décidé de signer les propositions de la direction.

LACROIX SIGNALISATION ST HERBLAIN (44)

Les salariés avec la CGT avaient débuté un mouvement de grève le 13 décembre devant leur entreprise car la direction ne démordait pas de sa proposition de 1,2% d'augmentation générale !!!!

Reprise du mouvement le 14 décembre à partir de 5h. Le même jour vers 11 h, la direction a lâché 2,2% d'augmentation générale et le paiement des heures de grève. La CGT après consultation des salariés, a levé le piquet **de grève et a signé l'accord NAO 2021.**



ARCELORMITTAL FRANCE

Suite à la dernière réunion de négociation du 8 décembre, la CGT a consulté ses syndiqués et les salariés dans l'ensemble des sites d'AMF, quant au contenu de cet accord.

D'une courte majorité (le retour sur les sites de Dunkerque et Mardyck, comptant de nombreux grévistes, étant négatif), ils ont demandé de signer les dernières propositions.

Mesures salariales pour les OETAM :

- Augmentation générale des salaires de base 35 heures de 2% avec un talon de 50€ (avant application du K horaire), appliquée au 1er janvier 2022.
- Rémunération Annuelle Garantie (RAG) fixée à 25 800€ pour un agent travaillant la totalité de l'année à temps plein: l'ensemble des éléments permanents perçus en 2022 ne pourront être inférieurs à ce montant
- Budget de 0,8% pour des augmentations individuelles. Le montant minimum d'une augmentation individuelle est fixé à 1,5% de la base mensuelle et ne pourra pas être inférieur à 25€.

Ces mesures individuelles s'appliqueront de février à octobre.

Mesures salariales pour les cadres :

- Le budget sera au minimum de 2,8% de la masse salariale des cadres et équivalent aux mesures des OETAM avec une application au 1er avril 2022.
Ces différentes mesures s'ajoutent à la prime PEPA annoncée.
Pour la CGT cette signature ne veut évidemment pas dire que la négociation a abouti à un bon compromis.
- L'augmentation générale à 2% est en dessous de l'inflation que la CGT estime à plus de 3%.
- Le budget de 0,8% de la masse salariale pour gérer les augmentations individuelles est nettement insuffisant lui aussi.

AQUAPRODUCTION (44)

- Revalorisation prime panier qui passe de 6,70 à 7,00€
- Augmentation de 10% des primes chef d'équipe, techniciens d'atelier, 1er opérateur, et frais de déplacement à +10%.
- Mise en place de la prime de salissure pour certains services
- Prime exceptionnelle de 500€
- Augmentation générale de 3% pour tous les salariés.

Les salariés sont plutôt satisfaits des négociations et remercient la CGT, y compris les Cadres. La CGT a consulté les salariés qui demandent la signature de l'accord.



JOHN DEERE FRANCE

- 6 % d'augmentation générale avec un talon de 140€
- 1 % d'augmentation de mérite
- 300€ de prime payable au 01/03/2022

GUIDE NAO

Les outils CGT sont là pour mettre la négociation au cœur de notre démarche revendicative. Les lois El Khomri et les ordonnances Macron ont bouleversé en profondeur les grands principes de la négociation collective, en remettant en cause les principes de faveur et la hiérarchie des normes, et en permettant aux entreprises de déroger aux conventions collectives sur grand nombre de thèmes.

Même dans les très petites entreprises (moins de 11 salariés), où les instances représentatives du personnel n'existent pas, les entreprises peuvent désormais déroger aux dispositions conventionnelles, sans même avoir engagé une négociation collective avec les salariés.

Télécharger le Guide NAO [ICI](#)

